

**COMPTE RENDU DE LA REUNION CONSTITUTIVE DE LA COMMISSION
LOCALE D'ÉNERGIES DU TONNERROIS (CLE) 21 JUILLET 2020**

La Commission Locale d'Énergies du Tonnerrois du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne, légalement convoquée le 13 juillet 2020, s'est réunie Salle Polyvalente de TONNERRE – 10 rue François Mitterrand en séance ordinaire, le 21 juillet 2020 à 19 heures.

Étaient présents :

Titulaires : Alain PLANTAROSE, Sylvie CHAMBRIS, Catherine TRONEL, Lionel MATHEY, Jacky LEJAY, Damien ROUSSEL, Patrice LAUGELOT, Michel FOURREY, Eve ROUGET, Pascal VEAUX, Mathieu MONNOT, Jim FAILLOT, Jean-Michel REMY, Jean-Pierre BRIGAND, José DE PINHO, Eric KLOETZLEN, Yves ROUGET, Claude REGNIER, Gilles SACKPEY, Jérémy VENON, Claude DEPUYDT, Robert HERBERT, Georges REMY, Eric DURNEY, Philippe OSAER, Dominique PROT, Damien AUMAITRE, Philippe CROIZET, Daniel MEYER, Dominique BUSSY, Matthias MANGANELLI, Céline FRANCHE, Maurice JAMBON, Christian GAY, Daniel SŒUR, Rémi GAUTHERON, André MLYNARCZYK, Christophe CHEYSSON, François BOISE, Christophe BOSTEL, Patrick LORNE, Michel GASTON, Sébastien SABOURIN, Gilles BARJOU, Jean-Marie PATEY, Régis LHOMME, Eric JAMBON, Anthony BELLEGANTE, José PONSARD, Virgile PORTIER, Rémy SEGAERT.

Suppléants ayant droit de vote : Jean-Marc DICHE (représentant Emmanuel DELAGNEAU), Marc MARTIN (représentant Thierry MALON), Philippe GOUERAT (représentant Martine GAULT), Daniel HUGOT (représentant Charles JOUAN), Sylvie CHUCHU (représentant Odile MATHIEU).

Suppléants : Xavier MAILLARD, Matthieu PAPPALÉPORE, Vincent COUPEROT, Cyrille TOULOUSE, Bertrand RIGAUD, Laurent DESCAMPS.

Pouvoirs :

Nathalie LABOSSE a donné pouvoir à Marc MARTIN
Pierrette GIBIER a donné pouvoir à Régis LHOMME
Florent CAMUS a donné pouvoir à Michel FOURREY
Pascal SOEHNLEN a donné pouvoir à Rémi GAUTHERON

Étaient excusés :

Titulaires : Emmanuel DELAGNEAU (représenté), Thierry MALON (représenté), Pierrette GIBIER (pouvoir), Florent CAMUS (pouvoir), Martine GAULT (représentée), Nathalie LABOSSE (pouvoir), Eliane THOMAS, Charles JOUAN (représenté), Bernard FOREY, Odile MATHIEU (représentée), Pascal SOEHNLEN (pouvoir).

Suppléants : Loïc POUSSIERE, Serge BETHOUARD, Stéphane PARIS, Jacques BERCIER.

Après l'appel des délégués il est constaté que le quorum est atteint ; l'assemblée peut donc délibérer valablement. Le doyen d'âge prend la présidence de l'Assemblée accompagné du plus jeune délégué de la CLE : Monsieur Maurice JAMBON, délégué de la commune de PERCEY, pour le doyen, et Monsieur Mathieu MONNOT, délégué de la commune de CHATEL GERARD, pour le plus jeune des délégués.

Ordre du jour

1.1. Elections

- de l'Animateur de la CLE,
- des délégués au SDEY et de leurs suppléants (5 titulaires – 5 suppléants)
- du Suppléant de l'Animateur de la CLE.

Election de l'Animateur de la CLE

Suite au renouvellement des conseils municipaux, il convient de procéder à l'élection de l'Animateur de la CLE.

L'Animateur de CLE est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres de la Commission Locale d'Energies. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin, et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Monsieur Maurice JAMBON fait appel aux candidatures pour le poste :

Candidats :

- Monsieur Claude DEPUYDT

Seul candidat, Monsieur Claude DEPUYDT se présente avec son programme et il est ensuite procédé au vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne :	59
· Bulletins blancs	9
· Bulletins nuls	3
Nombre de suffrages exprimés :	47
· Monsieur Claude DEPUYDT	: 45 voix
· Monsieur Michel FOURREY	: 2 voix

Monsieur **Claude DEPUYDT** est élu à la majorité absolue et immédiatement installé.

Election des Délégués

(arrivée de Monsieur Pascal VEAUX, délégué de CHASSIGNELLES)

Les Délégués sont élus selon les mêmes modalités que l'Animateur de CLE.

Monsieur Claude DEPUYDT, Animateur de la CLE, propose les candidatures de :

Titulaire : **Claude DEPUYDT**

Suppléant : *Dominique PROT*

Titulaire : **Gilles SACKEPEY**

Suppléant : *Anthony BELLEGANTE*

Titulaire : **Rémi GAUTHERON**

Suppléant : *Eric DURNEY*

Titulaire : **Sébastien SABOURIN**

Suppléant : *Jérémy VENON*

Titulaire : **Gilles BARJOU**
Suppléant : *Dominique BUSSY*

et demande s'il y a d'autres candidats.

Se présentent :

Titulaire : **Michel FOURREY**
Suppléant : *Maurice JAMBON*

Titulaire : **Virgile PORTIER**
Suppléant : *Claude REGNIER*

Titulaire : **Catherine TRONEL**
Suppléant : *Damien AUMAITRE*

Après une présentation de chaque candidat titulaire et suppléant, Il est procédé au vote.
Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne : 60
• Bulletins nuls 2
Nombre de suffrages exprimés : 58

Titulaire : **Claude DEPUYDT** : **39 voix**
Suppléant : *Dominique PROT*

Titulaire : **Gilles SACKEPEY** : **36 voix**
Suppléant : *Anthony BELLEGANTE*

Titulaire : **Rémi GAUTHERON** : **42 voix**
Suppléant : *Eric DURNEY*

Titulaire : **Sébastien SABOURIN** : **42 voix**
Suppléant : *Jérémy VENON*

Titulaire : **Gilles BARJOU** : **28 voix**
Suppléant : *Dominique BUSSY*

Titulaire : **Michel FOURREY** : **37 voix**
Suppléant : *Maurice JAMBON*

Titulaire : **Virgile PORTIER** : **20 voix**
Suppléant : *Claude REGNIER*

Titulaire : **Catherine TRONEL** : **27 voix**
Suppléant : *Damien AUMAITRE*

Messieurs Claude **DEPUYDT**, Gilles **SACKEPEY**, Rémi **GAUTHERON**, Sébastien **SABOURIN**, Michel **FOURREY** sont élus délégués titulaires au SDEY.

Messieurs Dominique **PROT**, Anthony **BELLEGANTE**, Eric **DURNEY**, Jérémy **VENON**, Maurice **JAMBON** sont élus délégués suppléants au SDEY.

Election du Suppléant de l'Animateur de CLE

Les Suppléants de l'Animateur de CLE sont élus selon les mêmes modalités.

Monsieur Claude DEPUYDT, Animateur de la CLE, propose la candidature de Monsieur Gilles SACKPEY et demande s'il y a d'autres candidats.

Un seul candidat se présentant, Il est donc proposé un vote à main levée qui est accepté à l'unanimité. Il est procédé au vote : Monsieur Gilles SACKPEY est élu à l'unanimité.

Avant de clore la séance, Monsieur Claude DEPUYDT informe les délégués qu'une nouvelle réunion de la Clé sera organisée à l'automne, en présence du Président du SDEY, pour présenter en détail les compétences du SDEY et son fonctionnement.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de nouvelle question, la séance est levée à 21 heures.

TONNERRE, le 28 juillet 2020.

L'Animateur de la CLE du TONNERROIS



Claude DEPUYDT